



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

CABINET

N° Spécial

09 Juin 2020

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial CABINET du 09 Juin 2020

SOMMAIRE

Arrêtés	Date	CABINET	Page
CAB/BRE N° 2020-212	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	3
CAB/BRE N° 2020-213	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	3
CAB/BRE N° 2020-214	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	4
CAB/BRE N° 2020-215	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	5
CAB/BRE N° 2020-216	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	6
CAB/BRE N° 2020-217	04.06.2020	Arrêté accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement	7

CABINET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-212 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 24 décembre 2019 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Madame Anissa HABIBES, gardien de la paix
Monsieur Anthony LAURENT, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-213 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 13 février 2020 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Benjamin ARBUZ, gardien de la paix
Monsieur Morgan BOURGEOIS, gardien de la paix
Monsieur Jonathan WEINZ, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-214 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement.

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement.

Considérant le rapport du directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 17 juin 2019 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Clément LALLAISON, gardien de la paix

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-215 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur central de la police judiciaire du 3 septembre 2019 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur David YUSTE, brigadier-chef de police
Madame Stéphanie BERHONDE, brigadier de police
Monsieur Guillaume CUESTA, brigadier de police

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-216 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial adjoint de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 26 janvier 2020 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Afif SBOUI

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

Arrêté CAB/BRE n° 2020-217 accordant la médaille pour acte de courage et de dévouement

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le décret du 16 novembre 1901 modifié relatif à l'attribution des récompenses honorifiques pour acte de courage et de dévouement ;

Vu le décret n° 70.221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la Médaille pour Acte de Courage et de Dévouement ;

Considérant le rapport du directeur territorial de la sécurité de proximité des Hauts-de-Seine du 22 octobre 2019 ;

Sur proposition du directeur de cabinet

ARRETE

ARTICLE 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :

Monsieur Farid MALKI

ARTICLE 2 :

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Nanterre, le 4 Juin 2020

Le Préfet,

Pierre SOUBELET

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>